



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Évolution tarifaire de l'offre « Tempo » d'EDF

Question écrite n° 12406

Texte de la question

M. Jérôme Nury appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur l'évolution prévue des tarifs de l'offre « Tempo », proposée par EDF, liée aux tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE). L'offre « Tempo » repose sur un mécanisme incitatif visant à orienter la consommation des ménages vers les périodes où l'électricité est la moins carbonée et la moins coûteuse pour le système électrique (notamment les périodes de surproduction induites par le développement incontrôlé des énergies renouvelables). Elle constitue, depuis des années, un outil vertueux de pilotage de la demande, en cohérence avec les objectifs de sobriété énergétique et de sécurité d'approvisionnement. Or la révision tarifaire décidée unilatéralement par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et applicable à compter du 1er février 2026, va se traduire par une hausse significative des prix, y compris pour les jours bleus et blancs. Cette hausse se caractérise également par un renchérissement marqué des jours rouges dont le coût est déjà prohibitif. Cette hausse est incompréhensible alors que le TRVE se stabilise pour le reste des ménages. En 2025, déjà, les clients « Tempo » avaient vu leur facture baisser de 2 % seulement en moyenne, alors que les TRVE avaient diminué de 15 %. La CRE prévoit même une nouvelle augmentation en 2027 pour les clients « Tempo ». Cette évolution réduit substantiellement l'avantage comparatif de l'offre « Tempo » et envoie un signal économique contradictoire aux ménages qui ont précisément fait l'effort d'adapter leurs usages. L'argument de garantie de la contestabilité des TRVE n'est pas entendable pour une offre aussi spécifique et aussi vertueuse pour le système électrique. Dans un contexte où les Français sont appelés à modifier durablement leurs comportements énergétiques, il apparaît préoccupant que l'un des rares dispositifs réellement incitatifs et permettant d'atténuer les pics de surproduction et de surconsommation soit affaibli par des choix tarifaires qui en diminuent l'attractivité. Il lui demande donc quelles mesures sont prévues afin que l'offre « Tempo » reste un véritable outil de pilotage de la consommation, attractif pour les ménages.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12406

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Porte-parole du Gouvernement et Énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#), page 531

Question retirée le : 21 avril 2026 (Fin de mandat)